



De la réalité

Au service d'exigences inacceptables !

En 2012, le CA fait auditer son système de « Rétribution » : les résultats sont limpides !

- ◆ Salaire Conventionnel (fixe et cotisé) de 12 à 17% en dessous du marché
- ◆ Le salaire variable ne suffit pas à combler l'écart...
- ◆ La participation et l'intéressement, aléatoires par nature, y parviennent à peine !

Le Crédit Agricole poursuit la même politique salariale :

- ◆ Celle qui a creusé l'écart constaté en 2012
- ◆ Une politique de miettes : 0.8 % puis 0.6% et maintenant 0.3% !!
- ◆ Depuis 3 ans, plus aucune organisation syndicale n'accepte cette aumône !
- ◆ Même le chantage à la signature ne fonctionne plus ...

En 2019, face à 0.3% d'augmentation collective seulement, les organisations syndicales représentatives de la branche s'indignent et réclament la réouverture de négociations salariales !

- ◆ Pourtant la revalorisation de la grille conventionnelle, signée par ces mêmes organisations vient tout juste de s'appliquer ...

Enterrer la hache de guerre contre une prime Macron si le Président y consent ! Voilà la proposition des dirigeants ...

Mais

....

Aux mesures mises en oeuvre

L'accord de Rétribution Globale ...

**La CGT avait raison :
il faut augmenter les
salaires au CA !!
et pas qu'un peu ...**

- ◆ Après 3 ans de complainte, en 2015, les dirigeants parviennent à faire signer à quelques organisations crédules un accord qui organise des transferts financiers.
- ◆ En janvier 2019, les transferts sont définitivement opérés, la grille conventionnelle des salaires est revalorisée de 10% et les salariés ne gagnent rien de plus chaque mois !

Qui a gagné ?

**Les augmentations
insuffisantes sont
Des reculs sociaux
à combattre,
tous ensemble !**

Une hypothétique prime, cette année uniquement, non socialisée et non fiscalisée, est-elle suffisante à faire taire notre légitime revendication ?

- ◆ Quand des salariés du Crédit Agricole peinent à payer certaines factures
- ◆ Quand nos hôpitaux, nos EHPAD, nos services publics ne peuvent plus satisfaire nos besoins
- ◆ Quand nos droits à la retraite sont menacés (âge de départ, montant de pensions)

**Pour La CGT il faut
d'abord une augmen-
tation significative et
pérenne des salaires
fixes et cotisés !!**





De la réalité

.....

Aux idées

Au service d'exigences responsables !

Le salaire net doit couvrir les besoins immédiats et récurrents : c'est quoi et combien pour un adulte et un gamin ?

- ◆ Loyer : 600 € / mois
- ◆ Nourriture : 300 € / mois
- ◆ Cantine du gamin : 67 € / mois
(8 mois à 5 € le repas)
- ◆ Vêtements : 50 € / mois
- ◆ Voiture : Assurance 60 + Carburant 300 + Entretien 50 + crédit 200 = 610 €
- ◆ Eau : 50 € / mois
- ◆ Electricité et gaz : 160 € / mois
- ◆ Téléphonie et internet : 50 € / mois
- ◆ Assurance logement : 30 €
- ◆ Equipement bancaire 5 € / mois
- ◆ Renouvellement mobilier : 50 € / mois
- ◆ Loisir et culture : 30 € / mois

TOTAL : 2002 € net / mois

Sans impôts et ce n'est pas la vie de château !!

Au Crédit Agricole en 2019 qui gagne combien ?

- ◆ Plus de 5 salariés sur 10 reçoivent moins de 2000 € net de salaire fixe et garanti chaque mois
- ◆ Avec la part variable, c'est toujours 4 salariés sur 10 qui ne reçoivent pas 2000 € nets chaque mois !

Pourtant chaque année, depuis longtemps, les Caisses régionales engrangent plus de 3,5 milliards de résultats nets sans compter les provisions FRBG !!

Interrogée par la CGT en Comité de Groupe, la DRH de CASA répond qu'il existe d'autres moyens de reconnaître le travail : le CA réalise d'énormes investissements en formation pour garantir l'employabilité.

**La CGT vous
laisse
apprécier ...**

Des salaires fixes et cotisés à leur juste valeur : pour quoi faire ?

- ◆ Pour permettre à chaque salarié de vivre dignement de son travail grâce à son salaire net : se loger, se nourrir, s'habiller, se déplacer, se cultiver ...
- ◆ Pour permettre à la société de disposer du meilleur niveau de protection sociale grâce aux cotisations solidairement versées : des hôpitaux et des médicaments disponibles et gratuits, des revenus en cas d'accident de la vie, des revenus en cas de privation d'emploi, des aides aux familles, des revenus décentés pour les retraités actuels, la prise en charge de la dépendance.
- ◆ Pour permettre à chaque salarié de se constituer le droit de vivre dignement sa fin de vie sans obligation de travailler : le montant des retraites versées est amélioré par le niveau des salaires cotisés.
- ◆ Pour permettre à la société de financer, grâce à l'impôt, le meilleur niveau de services publics : seul le service public peut garantir l'égalité d'accès aux ressources indispensables et une gestion raisonnée, dans l'intérêt de tous (eau, énergies, instruction, transports, culture, services administratifs, services financiers, droits et justice etc ...).

Est-il acceptable de devoir attendre la participation ou l'intéressement pour régler en retard la facture d'électricité ou l'arriéré d'impôts ?

- ◆ Quand on travaille pour une grande entreprise qui réalise depuis toujours de solides résultats ...

Que peut-on faire ?

C'est mathématique !

1 milliard permettrait de financer :

- ◆ L'augmentation de 600 € bruts mensuels sur 13 mois pour chaque salarié ET
- ◆ Le recrutement, aux mêmes salaires, de 15 000 personnes en CDI (350 embauches / entités en plus du remplacement des départs) ET

2,5 milliards de résultats resteraient !